



LA GRIPPE SAISONNIÈRE 2022-2023

Aide- mémoire sur la vaccination antigrippale 2022-2023

1. La maladie

Il existe trois types de grippe saisonnière dus aux virus *influenza* dénommés : A, B, C.

Seuls les types A et B causent des épidémies à large échelle sans immunité croisée (l'immunité acquise contre un des virus ne protège pas contre les autres). Parmi les nombreux sous-types des virus grippaux A, les sous-types A (H1N1) et A (H3N2) circulent actuellement chez l'Homme.

La grippe saisonnière est une infection respiratoire aiguë qui se caractérise, après une période d'incubation d'environ deux jours, par l'apparition brutale d'**une fièvre > 38°C, de toux (généralement sèche), de céphalées, de douleurs musculaires et articulaires, de malaise général, de maux de gorge et d'écoulement nasal. La toux peut durer plus de deux semaines.**

La plupart des personnes guérissent en une semaine sans avoir besoin de traitement médical. Mais la grippe peut entraîner notamment une pneumonie grave, et causer le décès des personnes à risque (*annexes 4 et 5*).

Le virus de la grippe se transmet essentiellement par :

- la projection de gouttelettes chargées de virus émises lors de toux ou d'éternuements de personnes infectées (transmission directe) ;
- le biais des mains et d'objets contaminés par les gouttelettes émises par une personne infectée (transmission indirecte).

2. La prévention de la grippe

Pour éviter l'infection par le virus de la grippe, 2 grands axes de prévention :

1/ l'adoption des **mesures barrières** pour limiter la transmission du virus. Ce sont les mêmes que ceux qui protègent de la COVID-19, des gestes et comportements individuels et/ou collectifs à appliquer dès que l'on présente un signe d'infection notamment respiratoire pour protéger son entourage.

2/ la **vaccination annuelle** notamment des personnes les plus à risque de forme grave : *personnes âgées, personnes présentant une maladie chronique, femmes enceintes et nourrissons, personnes en situation d'obésité (IMC≥40)*.

Le vaccin doit être administré, **en priorité**, à ces catégories de population **ainsi** qu'aux professionnels de santé, personnel navigant (bateaux de croisière, avions) ou agents touristiques accompagnant des groupes, pour limiter la transmission de la maladie aux personnes à risque de grippe grave.



LA GRIPPE SAISONNIÈRE 2022-2023

3. La campagne de vaccination contre la grippe saisonnière 2022-2023

En Polynésie française, la prochaine campagne de vaccination contre la grippe saisonnière débutera le 31 octobre 2022.

Les virus grippaux responsables de la grippe saisonnière ont la propriété de muter facilement, particulièrement ceux de type A et dans une moindre mesure ceux de type B. Tous les ans, de nouveaux virus apparaissent. Il faut prendre en compte ces évolutions et adapter en conséquence la composition des vaccins antigrippaux pour qu'ils soient aussi efficaces que possible.

Ainsi, l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) a défini la composition des vaccins antigrippaux 2022-2023 pour l'Hémisphère Nord en s'appuyant sur l'analyse de l'activité grippale des virus circulants de septembre 2021 à février 2022 et de leurs caractéristiques antigéniques : les vaccins ayant l'autorisation de mise sur le marché renferment les deux sous-types H1N1 et H3N2 du virus type A et 1 ou 2 virus du type B. Ces recommandations émises sont utilisées par les organismes nationaux de réglementation des vaccins et les entreprises pharmaceutiques pour développer, produire et homologuer les vaccins contre la grippe pour la saison grippale suivante.

La mise à jour périodique des virus contenus dans les vaccins contre la grippe est nécessaire pour que ces derniers soient efficaces en raison de la nature évolutive constante des virus de la grippe, y compris ceux qui circulent et infectent les humains.

Dans les régions tropicales, la grippe peut apparaître tout au long de l'année, avec des flambées épidémiques irrégulières. L'analyse des courbes épidémiques de Polynésie française des dernières années montre de façon récurrente une épidémie débutant durant le 1^{er} trimestre de l'année, un à deux mois après l'épidémie métropolitaine. Le vaccin proposé dans l'Hémisphère Nord a donc été choisi pour la Polynésie française.

Pour la saison 2022-2023, les souches A (H3N2) et B (lignée Victoria) ont été actualisées. Le vaccin mis à disposition des catégories cibles gratuitement pour cette campagne de vaccination contre la grippe saisonnière est le **Vaxigrip Tétra**[®], dont la nouvelle composition est la suivante (**en gras** les nouvelles souches par rapport à la saison précédente) :

- un virus de type A/Victoria/2570/2019 (H1N1)pdm09 ;
- **un virus de type A/Darwin/9/2021 (H3N2);**
- **un virus de type B/Austria/1359417/2021 (lignée B/Victoria);**
- un virus de type B/Phuket/3073/2013 (lignée B/Yamagata).